



LA GAZETTE DU COUDRAY

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE



Bulletin Municipal - Septembre 2022

www.lecoudraymacouard.fr





Le mot du maire

Chères Coudraisiennes et chers Coudraisiens,

Un dernier hommage a été rendu le samedi 3 septembre à Mlle Jacqueline BERNARD ancien maire de 1977 à 1996. En ces temps troublés, le souvenir de Mlle BERNARD devra désormais nous guider. Il nous démontre tout d'abord que l'engagement pour l'intérêt général et le bien commun est le meilleur remède contre le cynisme et l'individualisme qui menacent la cohésion de nos sociétés. Alors que la proximité des services publics et des institutions qui s'affaiblissent, son action d'élue locale proche du terrain, attachée à des réalisations concrètes, nous rappelle que nous devons tous contribuer à faire vivre notre commune.

Nos enfants ont repris le chemin de l'école alors prudence pour le bien-être de tous. La vitesse à 30 km/h a pour but d'améliorer la sécurité et la cohabitation entre tous les usagers de la route : la distance de freinage est divisée par 2 pour les voitures (27 m à une vitesse de 50km/h à seulement 13 m à 30 km/h). Côté qualité de vie, le passage à 30 km/h induit une conduite plus économique, qui diminue la consommation, les rejets de gaz polluants, ainsi que les nuisances sonores. Des rues plus apaisées, cela signifie également que les piétons et les cyclistes se sentent plus à l'aise. Et partout, en l'absence de stop à une intersection, la priorité à droite est la règle. La vitesse, c'est dépassé !

Il ne faut pas oublier également toutes les manifestations culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font du Coudray-Macouard un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne reprise.

Gérard Police
Maire du Coudray-Macouard



BUDGETS 2022

I - BUDGET MUNICIPAL

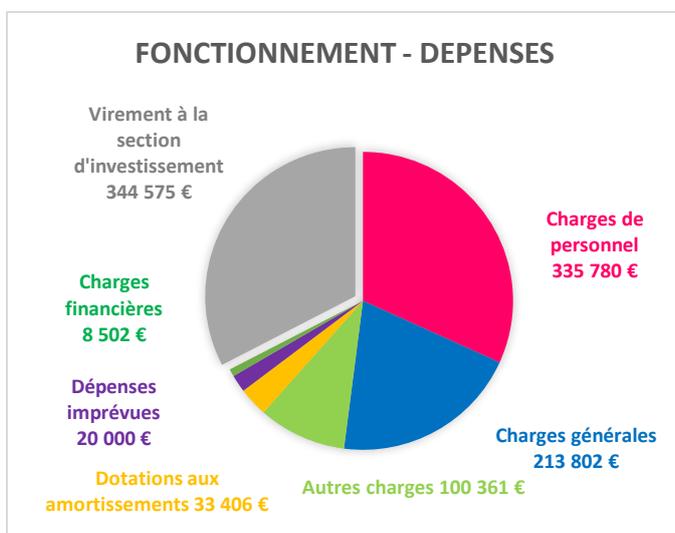
Le budget municipal est l'acte qui prévoit les dépenses et les recettes de l'année. Il doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Il s'agit d'un budget prévisionnel qui est ajusté en fonction de l'avancée des projets mais chaque montant réservé à un poste ne peut pas être dépassé, sauf exception (par des décisions modificatives).

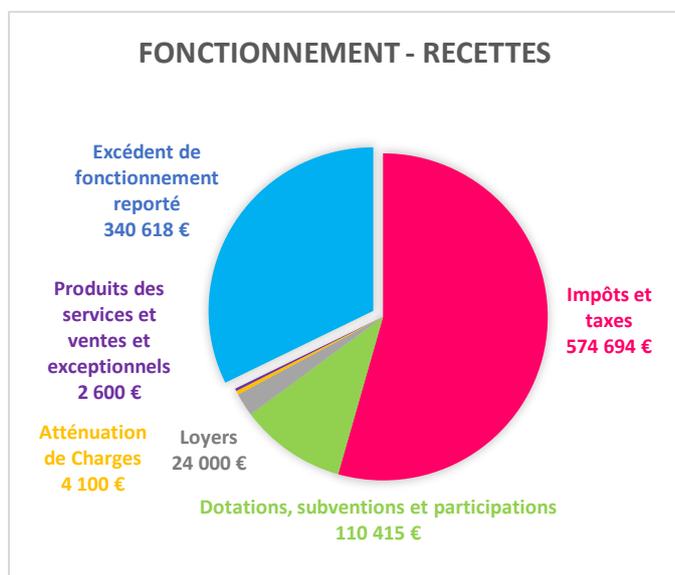
- Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement, c'est ce qui est récurrent tous les ans en dépenses (salaires, voirie, électricité ...) et en recettes (taxes, dotations de l'état et de l'agglomération, loyers...). L'excédent de fonctionnement permet de financer les projets d'investissement de l'année.

La section de fonctionnement s'équilibre à : 1 056 426 €



Charges de personnel	Salaires du personnel et frais annexes
Charges générales	Eau, énergie, électricité, entretien des bâtiments et voirie, maintenance, assurances, fournitures, taxes foncières...
Autres charges de gestion courante	Indemnités, caisse des écoles, SIEM, SIVT, centre aéré, associations...
Dotations aux amortissements	Amortissement des biens
Dépenses imprévues	Réserve en cas de dépenses de fonctionnement imprévues
Charges financières	Intérêts d'emprunt
Virement à la section d'investissement	Excédent du budget de fonctionnement permettant l'autofinancement de l'investissement



Impôts et taxes	Taxes foncière et d'habitation, dotations de compensation de la Communauté d'agglomération, taxe sur les pylônes ...
Dotations, subventions et participations	Dotation globale de fonctionnement et autres dotations publiques
Loyers	Loyers perçus (logements, épicerie, restaurant)
Atténuation de charges	Supplément familial, remboursement prime inflation
Produits de services et vente et exceptionnels	Machine à pain, eau, redevance Orange...
Excédent de fonctionnement reporté	Excédent du compte administratif année N-1 reporté en année N

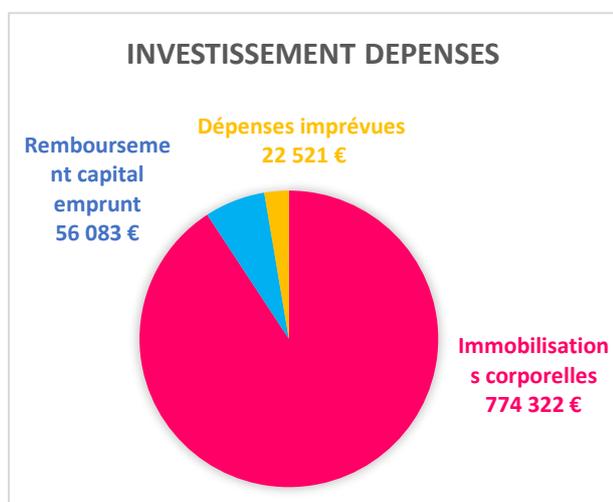
Point important, vos élus ont fait le choix **pour la deuxième année consécutive de notre mandat de ne pas augmenter les taux d'imposition** afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des coudraisiens. Nous restons ainsi parmi les communes ayant un taux les moins élevés des communes aux alentours !

- **Budget d'investissement**

Le budget d'investissement, c'est ce qui est spécifique à l'année en cours en dépenses (projets de l'année) et en recettes (subventions souvent perçues sur les projets de l'année précédente).

La section d'investissement s'équilibre à : **852 927 €**

Investissement dépenses :



	Immobilisations corporelles et frais d'étude	774 322 €
Nouveau 2022	Effacement ligne électrique Route de Courchamps	107 960 €
	PNR Prée de Bron Territoire engagé pour la nature	75 000 €
	Trottoir puits venier (1700 m²: 163470€ sur 3 ans)	55 000 €
	Aire de jeux petit bois	35 000 €
	Murs cimetière	35 000 €
	Enrobé début d'entrée cimetières	11 000 €
	Mur de soutènement rue de la seigneurie	8 900 €
	Clé école	6 600 €
	Tables et chaises et frigo Salles des fêtes	6 300 €
	Maison Rudeault Démolition	5 000 €
	Bancs publics	4 800 €
	Girouettes des arbres à girouettes (8 girouettes)	4 200 €
	Panneaux de signalétique	3 500 €
	Electricité salle des fêtes	3 400 €
	Illuminations de Noel	3 000 €
	Centre ancien protégé: subvention aux particuliers (5%)	3 000 €
	ECOLE projet SNEE	2 720 €
	Plaque vibrante	2 100 €
	Subvention girouettes	2 000 €
	Mission de contrôle salle des fêtes	2 000 €
Poubelles publics de tri	1 800 €	
Bibliothèque: livres et matériel	1 700 €	
Carrelage entrée salle des fêtes (accès PMR)	1 200 €	
PC portable	1 200 €	
Plaques columbarium	400 €	
Reste à réaliser 2021	CITY PARC	34 529 €
		34 200 €
		19 200 €
	Salle des fêtes + épicerie	90 000 €
	Effacement ligne électrique: Rue de Sanzie - Clos Mayaud	79 000 €
	Maison Rudeault : Comblement des cavités sous la maison	54 000 €
	WC publics ADAP	40 200 €
	Toiture Restaurant Départementale	27 713 €
	Frais d'architecte pour travaux d'isolation Mairie	9 000 €
	Columbarium au cimetière	2 500 €
Serre - botanique	1 200 €	

Les « **restes à réaliser** » (en bleu dans le tableau) correspondent aux investissements engagés en 2021 mais qui seront réalisés et/ou payés en 2022.

Concernant les « nouveaux projets d'investissement 2022 » (présentés en vert et dans l'ordre décroissant dans le tableau), il est important de noter que de nombreux projets peuvent bénéficier de **subventions** dont certains dossiers ne peuvent être déposés qu'une fois par an en janvier. Sauf dérogation, nous ne pouvons pas commencer les travaux avant le retour officiel de l'acceptation de la subvention. Afin de maîtriser notre budget, nous engageons donc l'étude de ces projets en 2022 mais nous ne pourrons les réaliser qu'en 2023.

Voici ci-dessous le détail de ces principaux **projets**. Certains projets qui sont déjà réalisés ou prévus prochainement sont détaillés dans la suite du bulletin municipal.

- **Effacement du réseau**

Les travaux d'effacement du réseau et donc d'embellissement du paysage se poursuivent avec la **Route de Courchamps**. Ces travaux permettront l'installation de prises et donc **l'illumination** de cette route lors des festivités de fin d'année. L'étude est en cours. Les travaux devraient commencer **début 2023**.

- **PNR Prée de Bron**

En partenariat avec le Parc Naturel Régional et dans le cadre de la loi pour la reconquête de la biodiversité et du dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN), la municipalité est engagée sur le projet **Contrat Nature à la Prée de Bron**. Les travaux consistent notamment à remplacer les peupliers (abattus en décembre 2021) par de la prairie multi-espèces, des haies bocagères, un puits et une mare.

- **Trottoir Place de la Douve et Rue du Puits Venier**

Le **revêtement** des trottoirs de la place de la Douve et de la rue du puits Venier sont en mauvais état et sont dangereux notamment pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons donc choisi d'investir dans la rénovation de ceux-ci en votant un budget **sur 3 ans**. Une demande de subvention va être déposée début 2023.

- **Aire de jeux du petit bois**

Afin de compléter l'aire de loisir avec le city stade et le skate park, nous avons choisi d'investir dans une aire de jeux pour les enfants et notamment pour les petits. Des entreprises ont d'ores et déjà été sollicitées et le projet est à l'étude. Ce projet pourra bénéficier de subventions. Il verra donc le jour en **2023**.

- **Réhabilitation des murs du cimetière**

Les murs du cimetière sont en mauvais état et menacent de s'effondrer. Des travaux de consolidation sont donc prévus. Un dossier de **subventions Petite Cité de Caractère** a été déposé (30%). Nous attendons leur retour.

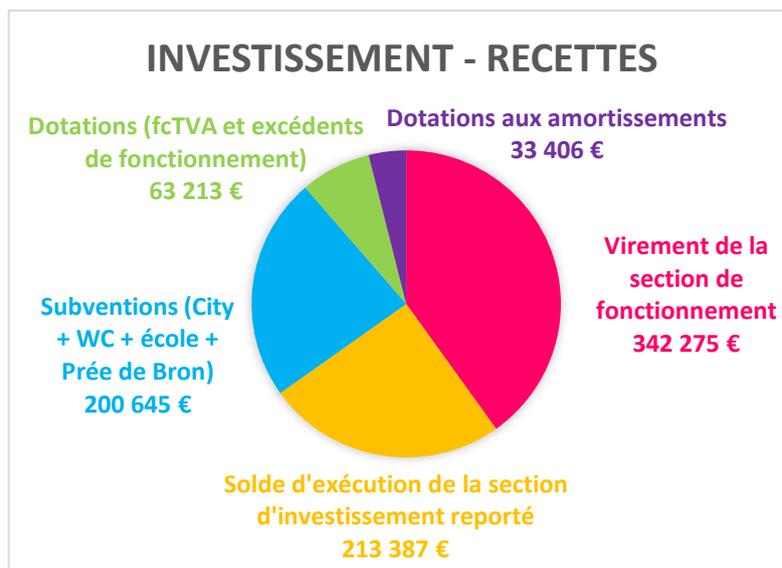
- **Création d'une bibliothèque municipale**

Concernant la bibliothèque, nous attendons un retour du réseau Imagin'R qui tarde en raison de difficultés financières et de personnel. Néanmoins, nous avons conservé un budget dans le cas d'un retour positif cette année.

Investissement recettes :

Des dossiers vont également être réalisés pour **demander des subventions** qui vont permettre de financer une partie de ces projets.

Pour certains projets, nous pouvons bénéficier jusqu'à 60% du montant des travaux !



II - BUDGET DE LA MAPA : FOYER LOGEMENT LE CLOS DES LILAS

Fonctionnement dépenses	245 471 €	Fonctionnement recettes	245 471 €
Exploitation courante (Alimentation, eau, électricité, produits d'entretien, fournitures...)	61 210 €	Résultat d'exploitation de la section d'exploitation reporté	26 171 €
Personnel	82 785 €	Tarification (loyers et charges)	208 000 €
Structure (notamment location immobilière)	101 476 €	Autres produits (forfait autonomie, location studio et repas invités)	11 300 €
Investissement dépenses	17 138 €	Investissement recettes	17 138 €
Dépôts et cautionnement	4 000 €	Amortissements immobilisations	1 395 €
Immobilisations corporelles (matériel)	13 138 €	Excédents affectés à l'investissement	9 529 €
		Dépôts et cautionnement	4 000 €
		Réserves	2 214 €

III - BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

La commune d'Artannes participe aux dépenses de la caisse des écoles au prorata du nombre d'élèves.

Fonctionnement dépenses	86 769 €	Fonctionnement recettes	86 769 €
Résultat de fonctionnement reporté	0 €	Atténuation de charges	0 €
Charges à caractère général	63 524 €	vente de produits ou services (cantine et garderie)	49 000 €
Personnel	23 145 €	Dotations, subventions et participations (dont commune et caf)	33 575 €
Virement à la section d'investissement	0 €	Autres produits	0 €
Autres charges	100 €	Résultat reporté	4 194 €
Investissement dépenses	12 832 €	Investissement recettes	12 832 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 052 €	Excédent fonctionnement capitalisés	1 052 €
Immobilisation incorporelle	1 280 €	Dotations, fonds divers et réserve	438 €
Immobilisation corporelle (matériel)	10 500 €	Subventions d'investissement (2ème phase)	11 342 €



QUOI DE NEUF DANS NOS COMMERCES ?

Nouveau restaurant « Le Coudrier » !

Nouveauté!

Le restaurant Le Coudrier a ouvert début mai pour notre plus grand plaisir. Virginie et Nicolas vous accueillent en terrasse ou à l'intérieur. Cuisine maison généreuse avec notamment d'excellentes frites et une très bonne sauce au Maroilles. Les premiers visiteurs, touristes et locaux, ont d'ailleurs apprécié car l'été a été bon avec une **bonne fréquentation** de l'établissement et des **retours positifs**. Si vous n'avez pas encore testé, n'hésitez plus 😊 !

Côté personnel, le Coudrier a embauché Chloé, une apprentie en cuisine et Christelle, sourde et muette, au bar et aux desserts mais ils sont toujours à la **recherche d'un(e) serveur/se** à mi-temps ou temps complet.

A noter : les jours d'ouverture changent. Le Coudrier sera dorénavant ouvert les **lundi et mardi midis, les jeudi, vendredi et samedi, midis et soirs et le dimanche midi**.



Le P'tit Marché et Relais Poste

Nouveauté!

Le bourg s'est revitalisé avec l'installation d'un nouveau commerce : le **P'tit Marché** qui fait également office de **relais Poste**.



Ici, vous trouverez des fruits et légumes de saison locaux récoltés du jour, des produits laitiers fermiers (beurre cru, crème fraîche, fromages et yaourts), des confiseries, du miel, des confitures, des charcuteries, des plats préparés, des spécialités pâtisseries locales ... et tous les vendredis du pain cuit au feu de bois et des sachets de fouées à emporter. Enfin, chaque semaine, un produit traiteur est mis à l'honneur.

Après quelques ajustements, voici les **nouveaux horaires** qui resteront fixes toute l'année.

- Mercredi, jeudi et vendredi : 9h-13h / 15h30-19h
- Samedi et dimanche : 9h-13h

Info + : Le P'tit Marché sera ouvert lors des **journées du patrimoine de 10h à 18h** en journée continue. Une **dégustation de produits du terroir** sera proposée le matin et l'après-midi.

Sandrine coiffure

Grâce à l'arrivée d'une nouvelle recrue, **Floriane**, votre salon de coiffure sera davantage ouvert !
Voici les **nouveaux horaires** :

- Lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h à 19 h
- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 19h
- Samedi de 8h à 15h

Rosamée

Rosamée change ses jours d'ouverture que voici : **du jeudi au dimanche de 10h à 21h**. Fin de service à 20h.

Le soir, ce restaurant/salon de thé convivial et cosy est ouvert uniquement **sur réservation** au **02.53.85.94.87**.

La Maison Médicale fête ses 10 ans !

En 2012, quelques professionnels de santé créaient la Maison Médicale des 2 Provinces. Ils sont fiers de fêter cette année leurs dix ans et d'avoir depuis accueilli de nouveaux collègues.

L'équipe est dorénavant composée des professionnels suivants :

- Un ostéopathe
- Trois kinésithérapeutes
- Trois infirmières
- Deux orthophonistes
- Une sophrologue (voir article ci-dessous)

Cette équipe dynamique heureuse du parcours effectué remercie tous les coudraisien qui leur font confiance !



Sophrologue Sandrine Charrier

Sandrine Charrier, sophrologue à la maison médicale vous propose des séances individuelles pour adultes ou bien spécialement pour les enfants (5 à 10 ans le mercredi à partir de 18h). Des séances de groupe peuvent également être organisées (avec un minimum de 7 personnes) 2 fois par mois sur inscription uniquement.

Contact : **06.76.08.40.59**



Communication

Au Coudray, on aide nos commerçants ! Pour cela, en parallèle des communications sur les réseaux sociaux, nous avons installé une grande banderole à l'entrée du bourg que vous n'avez sûrement pas loupée 😊 !





ÉCOLE LES DEUX PROVINCES & JEUNES

Une rentrée joyeuse !

La rentrée s'est faite joyeusement pour 97 élèves de l'école avec cette année un **pot d'accueil** organisé conjointement par l'APE (Association des Parents d'Elèves) et les maîtresses.



Concernant le cadre enseignant, l'ancienne directrice **Gaëlle Polleau** est partie pour de nouvelles aventures toujours dans le cadre de l'enseignement scolaire. Nous la remercions pour son implication dans notre école et pour tous les beaux projets qu'elle a menés pour nos enfants.



Elle est remplacée dans son poste de direction par **Elise Naulet** qui conserve sa classe de GS/CP.

Camille Bourdin la remplacera en tant que maîtresse de la classe de CE1/CE2

Mélanie Aumont et **Laeticia Gessler** gardent leur classe respectivement de TPS/PS/MS et de CM1/CM2.

Nathan Guesdon sera le remplaçant d'Elise Naulet lors de sa journée de décharge le mardi et de Mélanie Aumont le lundi.

Fête de l'école

Au Coudray-Macouard, nous avons la chance de bénéficier d'un lieu ombragé au Petit Bois qui a permis d'organiser une **jolie fête de l'école** au « frais » très appréciée par les enfants, les enseignantes, les ATSEM et les parents. Un très beau moment de partage et de joie !



L'APE : nouveau bureau et nouveaux membres



L'APE est une association de parents d'élèves qui propose des ventes afin d'aider à **financer les projets** de l'école et qui organise des **animations** comme la **fête de Noël**, le **carnaval** et la **fête de l'école**.

Cette année, un nouveau bureau a été élu et de nombreux membres ont rejoint l'équipe. Si vous aussi vous souhaitez participer à l'animation de l'école, n'hésitez pas à envoyer un message à l'adresse mail : apeles2provinces@gmail.com (**nouveau mail**) ou bien à contacter directement un membre actuel de l'APE. Et si vous souhaitez suivre les projets, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook **APE Les 2 Provinces**.

Ecole Zéro déchet

En collaboration avec Kyrielle, l'école est labellisée « zéro déchet ». C'est une fierté pour les élèves, le corps enseignant, les employés municipaux et la mairie. Félicitations à tous pour cette belle démarche !



Nouvelles recrues

Linda Zeveylin a été embauchée pour réaliser le ménage de l'école.

Aurélie Krembsler a passé son BAFA et a rejoint l'équipe d'animation de la garderie.

Classe mobile

La classe mobile composée de **10 ordinateurs portables** est arrivée le 7 septembre. Cet équipement permettra aux élèves de s'initier à l'informatique.

Cet investissement a bénéficié de subventions dans le cadre du projet SNEE (Socle Numérique des Ecoles Élémentaires).



Clés de l'école

La multitude de clés de l'école sera remplacée par un **pass unique** permettant un meilleur confort à l'utilisation et une meilleure sécurité des lieux et des personnes. Les serrures devraient être montées d'ici la fin de l'année.

Coudr'et Jeunes

Dans le but de donner la parole aux jeunes et les faire phosphorer ensemble sur les idées qu'ils aimeraient mettre en place pour améliorer la vie des coudraisiens, **la commission jeunesse a créé le Coudr'et Jeunes.**

Une dizaine de jeunes de **CM1 à la 3^{ème}** se sont rassemblés à 2 reprises pour faire émerger des idées et échanger ensemble sur leur mise en place. Ils vous tiendront bientôt au courant de leurs projets ! Si des enfants souhaitent intégrer ce groupe, veuillez vous adresser à la mairie.



Baby-sitting

Si vous ou vos enfants souhaitez proposer vos services de baby-sitting ou de dog-sitting (promener ou garder un chien), envoyez vos coordonnées à la mairie en précisant baby-sitting et/ dog-sitting, votre âge et éventuellement vos disponibilités pour qu'elles apparaissent dans le livret d'accueil qui va être créé à l'occasion du pot des nouveaux arrivants.





SENIORS & VIE A LA MAPA

Activités de rentrée

En collaboration avec la maîtresse de maison Tiphaine Louisa, l'animateur Marc Blatry du Centre Social Roland Charrier organise diverses activités avec les résidents qui apprécient beaucoup ces **moments d'échange** : chants, jeux, pâtisserie, sortie au petit bois, création d'hôtel à insecte pour le jardin..



La Mapa invite **les habitants du Coudray** à venir participer à ces activités **tous les jeudis à 14h45**. Voici ci-contre le programme de septembre et octobre.

15 septembre	Activités manuelles
22 septembre	Musique/chant
29 septembre	Quizz numérique
6 octobre	Loto
13 octobre	Gym douce
20 octobre	« Le mot le plus long »



Chantier jeunes

A l'occasion des « Chantiers jeunes », des ados du Coudray sont venus pendant leurs vacances estivales repeindre le **kiosque de la MAPA**. L'occasion de créer un agréable moment intergénérationnel très apprécié de tous. Merci à ces bonnes volontés !

Travaux

Dans un état vétuste, l'ensemble des **gouttières** de la MAPA a été remplacé. Puis **l'enduit des soubassements des murs** très abîmés par ces gouttières défectueuses vont être remis en état sur 1m de hauteur.

La terrasse a été remise de niveau par les agents municipaux et des élus afin que les résidents puissent profiter davantage de l'extérieur durant l'été.



Inauguration du city stade et skate parc

Projet phare de la municipalité, le nouveau complexe sportif composé d'un **city stade** (dans lequel on peut pratiquer le foot mais également le volley et le badminton), **d'un skate park et d'un panier de basket** a été mis en service début mai et inauguré le 25 mai en présence de personnalités politiques représentatives des instances qui ont participé au financement de ce beau projet.

Les entreprises qui ont œuvré à ce projet sont des **entreprises locales ou à construction française**.

Une **table de pique-nique** a été installée à côté et des **bancs** vont bientôt venir agrémenter ce complexe.

Ces infrastructures pourront également servir de support pédagogique pour les **élèves de l'école**.

Ce nouvel espace près du petit bois est l'occasion pour les jeunes coudraisiens et alentours de tout âge de **s'amuser et de faire du sport** et pour les parents et grands-parents de créer un **agréable lieu de rencontre**. Nous sommes ravis des bons retours des utilisateurs !



Ateliers créatifs

Les ateliers créatifs reprennent ! N'hésitez pas à venir essayer.

- **Activité cartonnage :**
 - Les **lundis de 10h à 17h** en journée continue
 - Mme Vassé 06.88.74.24.34
- **Peinture sur porcelaine :**
 - Les **jeudis de 14h à 17h**
 - Mme Chéry 06.47.82.78.76



Scrabble



Le club Scrabble se réunit **une fois tous les 15 jours le mardi soir à 20h** à la salle des associations. L'occasion de passer un bon moment et d'entretenir ses méninges !

Contact : Yvette Mème - 02.41.67.72.70

Tarot

Le club de tarot a lieu tous les **jeudis à la salle des associations de 20h30 à 23h**. Un trophée est remis à chaque fin de saison.

Contact : Pierrette Bouchard - 06 30 84 40 97 - pierrettebouchard@orange.fr



ACDC Danse

PLANNING OFFICIEL 2022-2023



	GRUPE	TARIFS	DUREE	HORAIRES	LIEU
MARDI	Activité physique douce seniors	130 €	1h	16h15 - 17h15	Salle des fêtes du Coudray Macouard
	2015-2016 (A)	110 €	1h	17h30 - 18h30	
	ADOS 1 2011-2012	115 €	1h	18h30 - 19h30	
	Pilates (A)	130 €	1h	19h30 - 20h30	
	Cardio dance Renforcement	130 €	1h	20h30 - 21h30	
MERCREDI	2015 (B)	110 €	1h	13h45 - 14h45	Salle des fêtes du Coudray Macouard
	2013-2014	115 €	1h	14h45 - 15h45	
	2017-2018	90 €	45min	15h45 - 16h30	
	ADOS 2 2008-2009-2010	135 €	1h30	17h - 18h30	
	Adulte (A)	140 €	1h30	18h30 - 20h	
	Adultes (B)	140 €	1h30	20h - 21h30	
JEUDI	Activité physique seniors	130 €	1h	16h30 - 17h30	Salle des fêtes du Coudray Macouard
	2015-2016 (C)	110 €	1h	17h30 - 18h30	
	ADOS 3 2004-2006-2007	135 €	1h30	18h30 - 20h	
	Pilates (B)	130 €	1h	20h - 21h	

Siège social : Rue de Poaille, 49260 La Coudray-Macouard



ACDC Danse



acdcdanse@gmail.com

Vous ou vos enfants souhaitez apprendre ou vous perfectionner en danse modern jazz, en cardio dance renfo (zumba), ou aux pilates avec une professeure diplômée d'état ? Alors n'hésitez pas à contacter l'ACDC Danse (de préférence par mail : acdcdanse@gmail.com).

Les cours sont de nouveau dispensés à la **salle des fêtes** du Coudray-Macouard (sauf la séance Séniors du mardi qui aura lieu à la Mapa).

Possibilité de prendre des cours avec la **carte 10 séances** (pilates et cardio dance renforcé) et de venir selon vos disponibilités.

Nouveauté : **des séances pour les seniors !**

- **Activités physiques douces seniors le mardi de 16h15 à 17h15** pour renforcer sa musculature et ses articulations tout en douceur, gagner en souplesse, travailler son équilibre et sa coordination, stimuler sa mémoire et se relaxer.

- **Activités physiques rythmiques seniors le jeudi de 16h30 à 17h30** pour stimuler et entretenir son rythme cardiaque par l'expression corporelle, stimuler et tonifier son corps, faire le plein d'énergie en musique, s'étirer et se relaxer.

Venez essayer, la première séance est gratuite (inscription préalable nécessaire) !

+ d'info sur le site : <https://acdcdanse.wixsite.com/my-site>

Société de l'Union

La société de L'Union, créée en 1859 (!), est un point de rencontre entre sociétaires pour partager des moments de convivialité tout en jouant à **la boule de fort** (classée dans le patrimoine ligérien par le Ministère de la Culture !) mais également à **la pétanque, au billard français et à la belote**.

Des challenges internes mais aussi des challenges fédéraux de boules de fort sont régulièrement organisés.

Laurence Meunier a été élue en tant que présidente et succède ainsi à Jean-Luc Deschamps qui reste dans le bureau.

N'hésitez pas à les contacter ou à passer notamment lors des **Journées du Patrimoine de 14h à 17h30 le samedi et le dimanche**.

Contact : 07.82.49.81.37 - societeunion49260@gmail.com



Association pour la Protection du Patrimoine du Coudray-Macouard A.P.P.C.M.

L'association a fêté ses **40 ans d'existence** en juin dernier !

En plus des animations habituelles par exemple lors des **Journées du Patrimoine**, l'APPCM a de nombreux projets :

- **Édification du reste de la partie Nord** de la Seigneurie du Bois, édifice qui comprenait une chapelle, une galerie et une entrée avec pont-levis, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine
- **Installation d'une grille au bout de l'impasse** pour permettre aux promeneurs d'admirer ce magnifique site historique lorsque le site n'est pas ouvert au public
- Mettre en avant le **patrimoine végétal** en restaurant son petit jardin sur « **Les Plantes et l'Amour** » (travaux en cours) et en proposant des **expositions** sur les végétaux, les fleurs et l'art du Jardin.
- L'organisation d'animations diverses comme du **théâtre, des concerts, des soirées lecture de contes...**



Ces nombreux projets nécessitent de l'enthousiasme et de l'engagement. Toutes les propositions étant les bienvenues, l'association **accueille avec joie les habitants du Coudray qui souhaiteraient s'investir**. Chacun d'entre nous a des compétences et des talents à partager !

Si vous souhaitez vous aussi œuvrer pour **préserver notre patrimoine, perpétuer l'histoire de ses habitants et mettre en valeur notre village** dans une ambiance **amicale, conviviale et collective**, n'hésitez pas à contacter l'association au **07 81 63 91 49**.



ANIMATIONS & TOURISME

Troc'Plantes de Printemps

La première édition du Troc'Plantes a eu lieu le dimanche matin 10 avril 2022.

Cette initiative a reçu d'excellents retours des férus de botanique et des simples curieux.



Le Coudray en fête

Lors du **week-end de la pentecôte**, le Coudray était en fête avec de **nombreuses animations** ! Le public a répondu présent et nous avons ressenti une grande joie de voir autant de monde venir découvrir ou redécouvrir notre village !

- **30 ans de l'Atelier de la Girouetterie**

Point d'orgue de ce week-end festif : **l'Atelier de la Girouetterie a fêté ses 30 ans** ! En effet, celui-ci a été créé jour pour jour le week-end de Pentecôte 1992 !

Pour célébrer cet évènement, l'Atelier de la Girouetterie et la municipalité ont invité les habitants de Coudray à inaugurer **l'arbre à girouettes** qui se situe dorénavant dans le parc de la mairie et qui permet de mettre en **valeur ce formidable savoir-faire local**. Un joli travail collaboratif a été mis en place autour du « **Village aux mille girouettes** » afin d'embellir le village, de soutenir le développement de l'Atelier de la girouetterie mais également d'attirer des touristes et soutenir par ricochets les chambres d'hôtes et les commerces de la commune.



Nous en profitons pour remercier **l'Atelier de la Girouetterie** avec le fondateur Jean-François Petit pour sa présence exceptionnelle et les co-gérants Charlotte Duplessis et Luc Dubourg et les salariés de l'entreprise pour le don du mât et leur dynamisme pour faire vivre cette belle entreprise coudraisienne.

Nous remercions la députée Laetitia Saint-Paul, Rodolphe Mirande, maire de Rou-Marson, Jean-Pierre Antoine, maire de Courchamps et Julie Commenchal des Petites Cités de Caractère pour leur présence.

Enfin, nous remercions **les enfants de l'école des deux provinces** qui ont proposé les 5 motifs des girouettes commandées par la mairie en lien avec le patrimoine du village. Certains élèves ont pu positionner ces girouettes sur l'arbre. Un joli souvenir pour ces ambassadeurs en herbe !

Et pour ceux qui n'étaient pas présents, n'hésitez pas à venir admirer ce nouvel ornement !



Cet anniversaire a également été l'occasion pour l'Atelier de la Girouetterie de réaliser des **portes ouvertes et de proposer des animations** (visite de l'atelier, visite guidée « patrimoine et girouettes », ateliers et quizz pour les enfants...) qui ont attiré beaucoup, beaucoup de monde ! Certains ont pu voir s'offrir la mascotte Gigi qui ne demande qu'à voyager (à l'image du nain d'Amélie Poulain).



Enfin, dans le cadre de ce développement économique et touristique, la municipalité a décidé **d'accorder une subvention de 100€** pour l'achat d'une girouette située au Coudray-Macouard. Les coudraisien ont répondu présent et nous les en remercions vivement car l'enveloppe accordée a été entièrement utilisée. Nous avons hâte de découvrir ces 20 nouveaux ornements sur les toits du Coudray.

- **Animations à la Seigneurie du Bois**

La Seigneurie du Bois était exceptionnellement ouverte. Outre **la visite du lieu et les visites guidées du village**, l'association du Patrimoine a fêté ses 40 ans et a proposé des jolies animations avec une mention spéciale pour l'ambiance **guinguette** très sympa du groupe de musique « côté guinguette ». Le lieu s'y prêtait parfaitement. Un très beau moment!



- **A cheval au Coudray**

Après 2 ans d'absence, nous avons retrouvé avec plaisir l'évènement **A cheval au Coudray** avec notamment son **vide-grenier, sa foire aux chevaux** et sa buvette qui ont ravi petits et grands.



- **Rendez-vous au jardin**

Comme chaque année, nous avons participé à l'évènement national les **Rendez-vous au Jardin**. Des bénévoles de l'association **Villages et promenades botaniques** ont accueilli les visiteurs et leur ont fait découvrir des secrets du **jardin botanique et ses plantes textiles et tinctoriales**. Des **visites guidées** botanique et patrimoine ont également été organisées par l'Association du Patrimoine.



- **Exposition-vente de peinture et porcelaine**

Ces festivités ont été l'occasion de découvrir les magnifiques créations de porcelaine peinte et les jolies boîtes réalisées par les membres des ateliers créatifs du Coudray-Macouard.



Un immense merci à tous les bénévoles sans qui ce genre de festivités qui font vivre notre village et qui apportent beaucoup de joie ne pourraient avoir lieu ! On compte sur vous l'année prochaine 😊 !

Course cycliste

Une belle course cycliste a eu lieu le **dimanche 19 juin** au départ du Coudray-Macouard ! Nous avons pu assister à un beau spectacle entre petite reine et belles pierres.

Fête du village

Une très belle fête du village a rassemblé environ 200 personnes le samedi soir **25 juin 2022** dans une ambiance **chaleureuse, joyeuse et festive !**

En raison d'un risque de pluie, l'évènement a été déplacé du petit bois au stade de foot ce qui a permis de rouvrir la très sympathique buvette !

Esprit guinguette avec le groupe *Les Jambon Beur* et dance floor au rendez-vous pour notre plus grand plaisir !

Un grand MERCI aux bénévoles du comité des fêtes pour l'organisation de cet évènement !



Ball-Trap

Ambiance joviale lors du ball-trap organisé les 23 et 24 juillet par la **société de chasse du Coudray-Macouard et d'Artannes-sur-Thouet**. Merci aux bénévoles organisateurs !



Tampons SUTANPU des Petites Cités de Caractère



Le Coudray-Macouard a adhéré à cette belle initiative des Petites Cités de Caractère.

Retrouvez **les livrets et le tampon du Coudray-Macouard au P'tit Marché** et n'hésitez pas à faire la collection des tampons des autres petites cités de caractère adhérentes jusqu'en octobre.



A VOS AGENDAS !

Les Journées du Patrimoine

Lors des journées du Patrimoine qui auront lieu **les 17 et 18 septembre prochains**, le Coudray-Macouard invite les visiteurs petits et grands à venir découvrir ou redécouvrir notre beau village aux ruelles fleuries et au patrimoine exceptionnel. Demeures d'exception, église du XII et XVIIIème siècle, seigneurie, girouetterie, boule de fort, jardin botanique, fiche-jeu pour les enfants, visites guidées, marché des artisans et créateurs... Le Coudray-Macouard ne manque pas d'atouts pour satisfaire votre curiosité et votre amour du patrimoine !

Voici quelques **informations pratiques** pour organiser vos visites :

Samedi et dimanche :

- Des visites guidées auront lieu à **15h** (durée environ 1h30) au départ de la mairie.
- Des plans et des **fiches jeu pour les enfants** seront disponibles au point info tourisme.
- L'**Atelier de la Girouetterie** sera ouvert de **14h à 18h**
- La **Seigneurie du Bois** sera ouverte de **14h à 18h**
- La **société de Boule de fort** sera ouverte de **14h à 17h30**.
- Le **marché des artisans et des créateurs** aura lieu de **10h à 18h** dans le parc de la mairie. Savons artisanaux, bijoux, sacs, peintures, bocaux, vins, bières... et bien d'autres qui permettront aux artisans de présenter leurs savoir-faire.



Pot d'accueil des nouveaux arrivants

Un pot des nouveaux arrivants sera organisé lors des journées du patrimoine **le samedi 17 septembre 2022 à 11h** dans le **parc de la Mairie**.

L'occasion de rencontrer des membres du conseil et des membres d'association qui vous présenteront leurs activités. Un livret d'accueil vous sera également remis.

Sont invités tous les **nouveaux arrivants depuis le 1er janvier 2020**, la période Covid ayant empêché certaines personnes de pouvoir participer au pot des nouveaux arrivants organisé l'année dernière.

Assemblée générale du Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes (ouverte à tous) aura lieu **le 17 septembre 2022 à 18h** dans la salle des associations à coté de Sandrine Coiffure. N'hésitez pas à venir rejoindre cette association qui permet de faire vivre le village. L'ambiance est très sympa et conviviale ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact : 06.99.08.30.64 comiteducoudray@outlook.fr



Soirée choucroute

Une soirée choucroute est organisée par l'Association A cheval Au Coudray **le 7 novembre 2022** dans la salle des fêtes du Coudray. Ambiance conviviale assurée !



Cirque Buffalo

Le cirque Buffalo qui est venu l'année dernière revient cette année pour notre plus grand plaisir !

Deux représentations sont programmées :

- le **samedi 1^{er} octobre à 16h**
- **et le dimanche 2 octobre à 15h.**



Troc'plantes

Fort du succès de la première édition, nous organisons un TROC'PLANTES d'automne le **dimanche 16 octobre 2022 de 10h à 12h** sur le parking de la salle des fêtes.

Vous avez des plantes, bulbes ou fleurs à échanger ? Alors venez les proposer à d'autres passionnés ou amateurs de jardinage et trouver en échange votre bonheur. Cette rencontre sera également l'occasion de récolter des conseils et de partager des astuces ... même si vous n'avez rien à échanger !

Marché de Noël

Suite au succès de l'édition de l'année dernière, le comité des fêtes renouvelle cette manifestation et vous attend les **samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022** dans le parc de la mairie.

Emplettes pour les fêtes de fin d'année, artisans super sympas, vin chaud et autres douceurs hivernales à la buvette, jolies lumières et super ambiance, ne ratez pas ce joli moment convivial qui participe à créer une vie de village animée et chaleureuse !



ESPACES VERTS & ECOLOGIE

Villes et Villages Fleuris

En juin, le jury des Villes et Villages Fleuris est venu nous auditer afin de nous donner l'autorisation de continuer à arborer les **3 fleurs**.



Dans le cadre de cette venue, la commission Botanique a travaillé à l'élaboration d'un **plan de gestion différencié**, élément indispensable pour conserver nos 3 fleurs. La gestion différenciée a pour objectif de ne pas appliquer à tous les espaces communaux la même nature de soin afin notamment d'être davantage compatible avec les enjeux de préservation de l'environnement. Ainsi, le plan de gestion différenciée est le document de pilotage qui permet :

- d'effectuer un inventaire et une caractérisation des espaces communaux entretenus (Prestige, Espace de vie, Rustiques, Naturels et Cimetière) ;
- de présenter les choix d'entretien de ces espaces en fonction des attentes recherchées et des particularités propres aux sites (localisation, usages, biodiversité);
- de réaliser un suivi de la démarche et des choix d'entretien pour améliorer les pratiques communales et l'environnement des administrés.

Le passage du jury a également exigé de réaliser un **dossier de présentation complet** de la gestion de nos espaces verts. Ce travail additionné bien sûr du très bon travail des agents municipaux s'est montré efficace car le jury était ravi. Des pistes d'amélioration intéressantes nous ont été données.

Ce dossier est disponible sur le site internet de la commune dans l'onglet « Déchets et environnement ».



Elèves du CFA du Fresne

Sous la supervision des agents techniques et de certains élus, des élèves du CFA du Fresne sont venus deux jours en mai pour aider la municipalité à donner un bon coup de nettoyage au parc de la mairie et ont réalisé un excellent travail ! Merci à eux!

Fauchage différencié pour + de biodiversité

La municipalité a souhaité agir pour la biodiversité en mettant certains espaces verts (près du terrain de foot, près du cimetière et en dessous du parking de l'école) en fauchage différencié c'est-à-dire en remplaçant la **tonte régulière par un fauchage annuel**. Cette méthode permet de créer un habitat pour les **oiseaux, les insectes et les abeilles**. Elle permet également de créer des « poumons verts » moins sensibles à la sécheresse et de réduire la consommation d'essence nécessaire à l'utilisation des tondeuses.

Nous avons mis un questionnaire dans les boîtes aux lettres du lotissement des fontaines pour avoir leur avis sur le passage au fauchage



différencié au niveau de l'espace vert qui descend vers le stade (hormis le chemin et ses abords). En raison d'une réponse négative, nous avons tondu cet espace.



Poubelles de tri et bancs publics

Toujours soucieuse de préserver l'environnement, la mairie a investi dans **3 poubelles publiques de tri**.

La première poubelle de tri a été installée au city stade. Les autres seront prochainement installées dans le village.

Attention à bien respecter les consignes de tri affichées sur la poubelle (recyclables / déchets ménagers) car il y a beaucoup d'erreurs de tri.

Des **petites poubelles de tri** ont également été mises en place dans les bâtiments communaux et notamment à la mairie.

La commune a investi cette année dans l'achat de **huit bancs**. Les modèles ont été choisis pour s'intégrer au mieux à l'espace public. La forme rectiligne des bancs **s'harmonise** parfaitement avec le banc déjà présent Place de la Douve et les barres verticales et horizontales du city stade et du skate parc.



Ces bancs ont été choisis en **plastique recyclé** en

cohérence avec notre volonté de préserver l'environnement. Chaque banc a permis de recycler entre **1400 et 1600 bouteilles en plastique**. Ils seront installés d'ici la fin de l'année.

Gestion estivale de l'eau

Comme vous l'avez peut-être remarqué, les fleurs annuelles de la commune ont un peu souffert d'un manque d'eau en août. En effet, avant même l'arrêté de la préfecture l'interdisant, nous avons arrêté de pomper l'eau dans les nappes phréatiques. Nous avons néanmoins la chance d'avoir des **bassins de rétention** dans lesquels nous avons eu le droit de prélever de l'eau.

Cependant, pour préserver cette ressource si précieuse, nous avons **réduit les arrosages au minimum** puis nous les avons totalement arrêtés lorsque le bassin a atteint des limites critiques. Heureusement, les rues de notre village sont essentiellement fleuries grâce à des vivaces plutôt résistantes (valériane, roses trémières, lavande, sauge ...).

D'autre part, sachez que la commission botanique a prévu de se réunir en septembre pour réfléchir (entre autres projets) au **remplacement des fleurs annuelles** (qui nécessitent un arrosage régulier) par des **vivaces résistantes à la sécheresse**. Nous vous tiendrons au courant des résultats de cette réflexion.

Cimetière : élagage des cyprès

Pour garantir la sécurité des concessions, des visiteurs et des murs du cimetière, les cyprès malades qui menacent de tomber et/ou dont les racines abîment les tombes vont devoir être abattus courant de l'automne. Ils seront remplacés par des variétés d'arbres plus adaptées. Les murs qui sont très abîmés par endroit seront ensuite restaurés. Puis nous procéderons à la végétalisation du cimetière afin de le rendre plus agréable et de supprimer totalement l'utilisation de produit chimique. Ces travaux seront réalisés courant **2022 et 2023**.



URBANISME & CADRE DE VIE

Ouverture de la salle des fêtes

La salle des fêtes passera en commission de sécurité de la préfecture le **13 septembre** et permettra l'ouverture de la salle. Un avis favorable a d'ores et déjà été prononcé.



Nous avons profité de cette attente pour lancer le projet du **carrelage de l'entrée** afin de le remettre en état et d'éviter une petite marche qui était dangereuse et qui gênait le passage des personnes à mobilité réduite.

Nous avons également investi dans des **tables, chaises et réfrigérateur** pour combler les manques dus au transfert d'une partie du matériel dans la salle du Petit Bois.

La salle est donc fin prête pour recevoir vos amis et votre famille. Si vous souhaitez la réserver, veuillez vous adresser à la mairie.

Rénovation des sanitaires publics

Des travaux de **remise en état** et **d'accessibilité** des toilettes publiques de la mairie (AD'AP – Agenda d'Accessibilité Programmé) seront terminées **courant septembre**. Une subvention de 30% nous a été accordée pour financer ces travaux. Ceux-ci ont permis de **refaire la façade** et de laisser apparaître de jolies pierres !



Démolition Maison Rudeault

La **démolition de la maison** sera réalisée d'ici la fin de l'année. Un projet de réaménagement paysager de l'espace sera à l'étude en 2023.

Mur de soutènement rue de la Seigneurie

Les travaux du mur de soutènement de la Seigneurie au-dessus du terrain de M. Lafrechoux sont prévus pour **septembre**.

Architecte conseil des Petites Cités de Caractère

À partir de septembre, la permanence de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère se fera **les premiers jeudis de chaque mois entre 14 h et 17h**.

 Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler la mairie.



Etude pour la rénovation de la mairie

Une étude a été menée par le **SIEM** à l'initiative de la municipalité afin d'étudier les travaux à effectuer pour diminuer de manière significative les factures de chauffage et entretenir le patrimoine communal. **Une étude de faisabilité et des plans** ont ensuite été réalisés par l'architecte M2 et serviront à mettre en place un appel d'offre.



Voirie : Départementale 147

Le diagnostic et l'étude pour **mise en sécurité** de la route départementale 147 ont été réalisés par le département. **La déviation de notre village n'est plus d'actualité**. Une bonne nouvelle pour les habitants de la Route de Courchamps et le restaurant.

Le projet sera présenté en 2023 pour une réalisation à l'horizon 2024/2025. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de ce projet.



Dossiers d'urbanisme

Vous souhaitez construire ou réaliser des travaux pour votre habitation ? **TOUS les travaux**, sont soumis à une **demande d'autorisation** comme par exemple :

- Certificats d'urbanisme,
- Déclarations préalables (DP) (mur de clôture, piscine, abri de jardin ou garage si la superficie ne dépasse pas 20 m², ravalement de façade, modification de l'aspect extérieur, panneaux photovoltaïques, etc...),
- Permis de construire (PC) (garage de plus de 20 m², maison d'habitation, aménagement d'une grange en habitation, etc...),
- Permis de démolir (bâtiment situé dans la zone ZPPAU),
- Permis d'aménager (lotissement, camping).

NOUVEAU : Pour cela, **vous devez désormais déposer votre demande en ligne**, sur le lien suivant: <https://saumurvaldeloire.geosphere.fr/guichet-saumur>

Pour obtenir les **formulaires CERFA** nécessaires au dépôt de votre demande d'autorisations, vous pouvez les télécharger sur le site de **Service-Public**.

Suivant les demandes d'autorisations, certaines seront instruites par le service ADS (Application des droits des sols) ou par le secrétariat de mairie du Coudray-Macouard. Un avis est donné par l'Architecte des Bâtiments de France pour les travaux réalisés dans la ZPPAU.



ETAT CIVIL

Mariages

4 juin 2022 ROBERT Jérémy et DUNCAN VILLALOBOS Shara

24 juin 2022 FAUVEAU Romain et GUINHUT Armelle

9 juillet 2022 DEVANNE Patrick et BOUGET Muriel

3 septembre 2022 LE GALLO Romain et LECCA Mélanie

Naissances

25 février 2022 Axelle MÈGE BALLIER

13 avril 2022 Charles KONOFAL

25 mai 2022 Marius RAISIN BURGAUD

25 juin 2022 Gaël BIGOT

7 août 2022 Augustin LAFRECHOUX

8 août 2022 Zohé LOISEAU

Décès

16 avril 2022 Luc CHANZY

6 mai 2022 Bernard TISNÉ

7 mai 2022 Jean KIEFFER (GOLH - Grand Officier de la Légion d'Honneur)

13 juin 2022 Francine TRIGALOUX épouse TEILLET

25 juin 2022 Daniel BONNEAU



Décès de Jacqueline Bernard

Celle que l'on surnommait « Mademoiselle Bernard » est décédée le samedi 27 août 2022 à l'âge de 99 ans.

Ancien maire pendant trois mandats de 1977 à 1995, Jacqueline Bernard a œuvré à l'essor de la commune du Coudray-Macouard et à la **défense de son patrimoine**. Elle a soutenu notamment la création de l'Association du Patrimoine et la réfection de la Seigneurie du Bois et a écrit un livre « le Coudray-Macouard, son histoire ».

Elle a été par ailleurs près de 10 ans, de 1993 à 2003, présidente de l'unité locale de la **Croix Rouge de Saumur** et celle du centre d'aide par le travail de Doué-la-Fontaine.

Elle a été nommée **Chevalier de la légion d'honneur de l'ordre national du mérite** et a reçu la Croix de vermeil de la croix rouge Française.

Remerciements : « La famille Bernard remercie sincèrement les habitants du village pour leur témoignage et leur présence lors du dernier hommage à leur tante Jacqueline, maire du Coudray-Macouard de 1977 à 1996. » *Ses neveux et nièces*

Bulletin municipal – Septembre 2022 :

Rédaction et mise en page : Anne-Claire Godet, Sabine Branchu et Sandrine Rozier

Page de couverture : Christophe Gagneux de Pixim communication

Crédit photos : Anne-Claire Godet et Pixim communication

MAIRIE DU COUDRAY-MACOUARD

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 14h-17h30 - Mercredi : 8h30-12h30 / 14h-17h
contact@lecoudraymacouard.fr - www.lecoudraymacouard.fr Tel : 02 41 67 98 10

